

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	36

DELIBERATION n°2012/31

L'An deux mille douze et le jeudi 12 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 4 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Espalungue à Arudy, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, AUSSANT, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, BAYLAUCQ, BARATS, PAROIX, MARTIN, CARRERE, PAROIX, CARRERE-GEE, MASONAVE, MIGNE, CASAU, CASADEBAIG Robert, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, LAUR, SANZ, BOUSQUET, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames CLAVIER, BARTZ, GANTCH, HELIP, LAMOURE, MOUNAUT et CASENAVE.

Présent(s) suppléant(s) : M. GASSIE

Mme NOUGUE-DEBAT donne procuration à M. SACAZE

Secrétaire de séance : M. SARRAILH Gérard

OBJET : OM – Mise en conformité des déchetteries : demande de subventions

Le Président informe que suite aux travaux du Grenelle qui ont abouti à la décision de relancer une politique ambitieuse de gestion des déchets, les pouvoirs publics ont mis en place un Plan d'actions déchets qui comprend notamment la mise en conformité des déchetteries existantes.

Les services du Conseil Général avec les services de l'ADEME, missionné par l'Etat, ont établi un descriptif des travaux à réaliser sur les deux déchetteries de la Vallée d'Ossau :

Déchetterie de Louvie-Juzon :

- réalisation de quatre quais supplémentaires
 - mise en place de garde corps (hauteur 70 cm) devant les bennes
 - récupération des eaux usées issues des bennes
 - réalisation de voirie (entrée et sortie distinctes) et d'un abri pour les DEEE
- L'ensemble des travaux est estimé à 150 000 € HT*

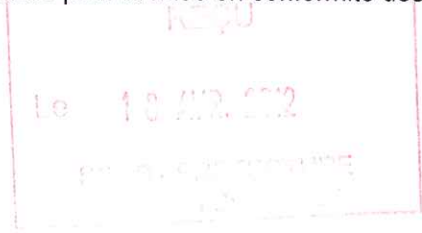
Déchetterie de Laruns :

- réalisation de six quais supplémentaires
 - mise en place de garde corps (hauteur 70 cm) devant les bennes
 - récupération des eaux usées issues des bennes et mise en place d'un déshuileur et débourbeur
 - réalisation de voirie (entrée et sortie distinctes) et d'un abri pour les DEEE
- L'ensemble des travaux est estimé à 250 000 € HT*

Au vu des autres programmes envisagés sur le budget 2012 et des fréquentations des deux sites, la commission OM propose de réaliser en 2012 les travaux de Louvie-Juzon et en 2013, les travaux de Laruns.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

SOLLICITE de l'ADEME et du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, les subventions les plus élevées possibles pour la mise en conformité des deux déchetteries.



Pour extrait certifié conforme,
Président,
Francis COUROUAU